



Début de la séance : 18h07

Rédacteur : Krystèle NGUEJIP NGOKO

Organisateurs / Animateurs : Marion DENIAUD (élu de quartier Maurepas - Gayeulles – Saint-Laurent), Bertrand GAUDIN (directeur DQNE), Laetitia LE GOUIC (chargée d'animation locale DQNE), Krystèle NGUEJIP NGOKO (secrétariat DQNE)

Nombre de participants : 6 habitants, 12 acteurs institutionnels

Nombre d'excusés : 3

Déroulement de la soirée

Accueil

Préambule

Ce conseil de quartier Maurepas s'inscrit dans un contexte inédit. Les contraintes sanitaires auxquelles nous sommes confrontés ont un impact important sur l'organisation et le fonctionnement du conseil de quartier. La Ville de Rennes souhaite pour autant maintenir autant que possible le lien aux quartiers ainsi que les instances de participation citoyenne actuelles (Budget participatif, Charte de l'arbre dans la ville, Charte construction et citoyenneté...).

Plus d'informations sur ces démarches : <https://fabriquecitoyenne.rennes.fr/>

Le Conseil Municipal du 21 septembre a voté pour un redémarrage des conseils de quartiers de façon transitoire jusqu'au mois de juin 2021. L'ambition est de donner la possibilité aux habitants et acteurs des quartiers de réfléchir, de proposer et construire collectivement un nouveau modèle de conseil de quartier à mettre en place à partir de septembre 2021. Peuvent être associés à cette réflexion les actuels membres du conseil de quartier et plus généralement toute personne qui souhaite y participer.





Il est à noter que le découpage quartiers a été revu dans le cadre du mandat municipal en cours : là où il existait lors du précédent mandat un seul quartier "Maurepas – Bellangerais" avec une élue de quartier (Emmanuelle Rousset), désormais il existe un quartier "Bellangerais – Motte Brulon" (élu de quartier : Ludovic Brossard) et un quartier "Maurepas – ST Laurent – Gayeulles" (élu de quartier : Marion Deniaud). La "frontière" entre ces deux quartiers est matérialisée par le Boulevard Patton.

A ce stade, il a été convenu que chacun de ces quartiers disposerait d'un conseil de quartier. En revanche, à ce stade, il reste à préciser les montants d'enveloppe respectifs au titre de la dotation du conseil de quartier pour chacun de ces quartiers, avec une mise ne œuvre sur l'année civile 2021.

Présentation de la nouvelle élue de quartier / tour de table d'interconnaissance

Marion DENIAUD, élue de quartier Maurepas-Gayeulles-Saint-Laurent, relève qu'il était important que cette rencontre puisse avoir lieu en présentiel, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Chacun a pu également se présenter, en tant que membre du collège habitant ou bien au titre d'une association.

Tableau récapitulatif des échanges

<p>Bilan du fonctionnement du CQ durant le précédent mandat</p>	<ul style="list-style-type: none">  Les conseils de quartiers sont une émanation de la Ville de Rennes, avec un côté descendant (la ville informe, anime). Il est exprimé le souhait que le conseil de quartier puisse gagner en autonomie.  Habitants non investis dans les associations / acteurs économiques ??
	<ul style="list-style-type: none">  Recevoir des informations sur les évolutions du quartier, sur les transports, sur l'actualité du quartier en général...  Le conseil de quartier doit être un lieu de débats avec des questions concrètes, des

<p>Qu'est-ce qu'on attend du CQ ?</p>	<p>consultations sur certains aménagements, pouvoir émettre un avis qui soit pris en compte</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Le conseil de quartier doit être la courroie de transmission entre les habitants et la Ville. Un espace d'expression des habitants : centre social, CPB, porteur de parole. Les habitants ont besoin de concret. Il est souhaitable de définir les thématiques par petits groupes ... ✚ Proposition de davantage faire le lien avec le Conseil Citoyen / groupe territorial de Maurepas, qui est une instance participative spécifiques aux quartiers prioritaires (et notamment Maurepas) ✚ Réfléchir et mettre en place des méthodes pour favoriser l'expression de tous et de toutes ✚ Rencontrer les acteurs du quartier qui ne sont pas au CQ ✚ Accompagner et soutenir les projets du budget participatif de notre quartier
<p>Comment élargir la participation au CQ ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Rencontrer les habitants sur les marchés (marché du Gast le mardi matin,...) ✚ Rencontrer les parents, enfants et familles le matin à l'école (temps disponible pour discuter après avoir déposé les enfants) ✚ Bouche à oreille sur les lieux où l'on habite (porte à porte) ✚ Aller sur les actions qui existent déjà sur le quartier (café du facteur, collectif d'animation du centre social...) ✚ Faire davantage dehors que dedans, se rendre visibles ✚ Et les jeunes ?? Comment réussir à les mobiliser pour les entendre et dialoguer ? Partir des thématiques qui les intéressent ? Les capter via les réseaux sociaux ? ✚ Favoriser la diversité dans le conseil de quartier, pour qu'il soit véritablement représentatif du quartier ✚ Balades urbaines à développer ✚ Accueil des nouveaux habitants par des représentants du conseil de quartier, travail sur un livret d'accueil ?
<p>Comment on garde le lien ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✚ L'élue de quartier propose de se revoir avant Noël si les conditions sanitaires le permettent ✚ Le cas échéant, quid d'organiser une rencontre en visioconférence ?

Dispositif "Les volontaires solidaires" de Rennes

Information sur le dispositif des volontaires solidaires : une action de solidarité mise en place par la Ville de Rennes dont l'objectif est de mettre en lien des citoyens souhaitant donner de leur temps pour des missions d'entraide ponctuelles avec des personnes fragiles ou isolées ayant besoin d'un soutien dans leur quotidien.

⇒ <https://fabriquecitoyenne.rennes.fr/project/volontaires-solidaires-de-rennes/presentation/formulaire-dinscription-volontaires-solidaires>

Dotation du conseil de quartier / instruction d'une demande

Le reliquat disponible en 2020 pour chaque conseil de quartier a été basculé dans un pot commun, comme chaque année. Une seule demande à instruire pour ce CQ :

Comité des fêtes : 2.000 euros pour la course à pieds "Les foulées Maurepasiennes", prévue le 21 novembre sous réserve du contexte sanitaire et des annonces gouvernementales. En cas d'annulation de l'édition 2020, le comité des fêtes s'engage à reporter la somme pour 2021 et ne pas re-solliciter le CQ.

Vote à l'unanimité des membres du conseil de quartier pour que ce montant leur soit attribué.



Fin de la séance : 19h58